

# Compte rendu CCJ – 1<sup>ère</sup> réunion

02/03/2024 Espace Jeunes Michel SAINT-MARTIN

## **Etaient présents :**

M. Xavier-Lucas AKAFU AGNIMEL, Mme Mathilde AMOUROUX, M. Sébastien LEGOFF, Mme Alice LELEUX, M. Thomas MATSOUELE, Mme Carla MIRANDA-AIRES, M. Abtine MOVASSAGHI, Mme Mame-Safiétou N'DAO, M. Kotaro POUYON, Mme Salomé PUGNET et Mme Clara TRICOCHÉ-BELFORT, membres du Comité Consultatif des Jeunes

## **Etaient excusés :**

M. Rayan ABDELI, Mme Rose BLONDEL, Mme Apolline FAGEON, Mme Alyssa FONTAINE, Mme Léonie GARABITO, Mme Justine GOURSAUD, Nelson MEYZINDI, Mme Anaïs MEZIAB, Mme Romy NGUYEN, Mme Serena ONDOUA et Mme Iris XAVIER, membres du Comité Consultatif des Jeunes

## **Etaient absents :**

Mme Meliha AMINE, Mme Eléonore CRANE, M. Matthieu CRANE, Mme Romane DESMONS, Mme Paola GANE, M. Raphaël GANEM, Mme Juliette GORRE, Mme Clarisse HALNA, M. Sacha HEITZ, M. Najib ICHOU, Mme Alice JOUBERT - - GOUSSIN, Mme Elia KERHERVE, M. Vernon KLEIN, M. Vladimir KLEIN, M. Tristan KOVACS, Mme Juliette MACAULLY, Mme Camille MAGNIER-CHAUVÉL, Mme Inès MAHDI, M. Jacques RAIZON du CLEUZIQU, Mme Marlyne SERI, M. Adrien SIDHOM, M. Cyril SKRZYPEK et Mme Andréa TSANGA, membres du Comité Consultatif des Jeunes

## **I- Définition de la Charte du CCJ**

Le comité revient sur les articles proposés sur le Google Docs (lien en description du groupe WhatsApp) et s'accorde à voix haute sur leur pertinence. Les articles suivants sont adoptés :

- Le Comité consultatif des jeunes de Montrouge incarne et promeut la diversité des opinions. Le Comité s'inspire naturellement à la liberté des convictions politiques et philosophiques de ses membres. La pluralité des idées et l'expression de ces dernières sont non seulement acceptées mais encouragées et préservées dans le cadre d'un environnement démocratique.
- La liberté d'expression de chacun est respectée et encouragée. Chacun fait attention à ce que la prise de parole soit répartie de manière équitable entre les membres et que chaque personne qui le souhaite, puisse s'exprimer.
- Les membres du Comité travaillent en différents pôles, et se rassemblent en réunions plénières. Chaque pôle s'organise pour qu'au moins un de leurs membres soit présent en réunion plénière.

Les réunions plénières, tenues au moins une fois par mois, sont dédiées notamment à la détermination des missions générales du Comité et à la mise en commun des travaux des pôles et des commissions. D'autres sujets peuvent être abordés aux réunions plénières sur manifestation préalable des membres. Chaque réunion plénière suit l'ordre du jour suivant : un temps de question-réponses, un exposé de la progression des divers pôles sur leurs projets, débats et décisions sur les nouveaux objectifs et projets du Comité Consultatif des Jeunes.

- Les pôles s'organisent eux-mêmes en leur sein. Chaque pôle s'occupe d'un ou deux projets selon le nombre de participants. Chaque membre peut appartenir à maximum deux pôles.
- L'engagement des membres doit être consistant. Il est nécessaire de prévenir de son absence. Chacun est libre et peut décider de quitter le Comité Consultatif des Jeunes. Il doit cependant faire connaître son départ.
- Les décisions sont prises par vote à main levée. Cependant, si un des membres souhaite conserver son anonymat sur un sujet en particulier, il peut le faire savoir et demander un vote à bulletin secret.
- Le référent élu à la majorité, s'occupe de lancer les sondages WhatsApp, de mener les discussions dans les réunions plénières et de régler les conflits. En cas de désaccord, problème ou malaise, chaque membre fait remonter au plus vite ses revendications au référent. Chaque membre remarquant un problème doit également le signaler le plus rapidement possible.

Tout membre absent qui serait en désaccord avec un article doit le faire savoir à la prochaine réunion plénière ou sur le groupe WhatsApp. Il en est de même pour tout membre absent qui souhaite rajouter un article.

## **II- Objectif et organisation de la prochaine réunion**

Chacun doit se répartir rapidement dans un ou deux pôles selon les projets qui y sont attachés. La répartition se fait par sondage WhatsApp. Les pôles s'arrangent ensuite pour se réunir au moins une fois avant la date de la prochaine réunion plénière dont la date sera décidée par sondage WhatsApp. La prochaine réunion plénière aura lieu la semaine du 18 au 24 mars 2024. Alice LELEUX crée sur le Google Docs un tableau où chacun indique son moyen de contact préféré (Instagram, numéro de téléphone, etc. ) ainsi que son pôle.

Les membres présents décident que l'objectif est d'évaluer en pôle quels projets sont réalisables et par quels moyens. Pour cela, ils s'assurent que les projets correspondent bien à une dépense d'investissement et non de fonctionnement ou alors qu'il s'agira de bénévolat. Chaque pôle établit également une liste des acteurs qui pourront être sollicités. L'établissement de cette liste permettra de partager les différents contacts qui pourraient être utiles, aux autres pôles.

### III- Organisation et projets des pôles

Les membres présents décident de constituer quatre pôles généraux (éducation, culture, sport et écologie) qui développent les projets décidés en assemblée plénière, et un pôle communication qui s'occupe de contacter les agents extérieurs sur demande des pôles et de poster sur les comptes qu'ils créeront sur les différents réseaux sociaux.

Les membres discutent ensuite les projets proposés sur le Google Docs et les répartissent par pôle.

#### - Culture

Les projets relatifs à une journée/soirée internationale et à une fête des montrougiens sont écartés en raison de l'existence des Soleillades de Montrouge et d'une organisation jugée trop compliquée (budget, sécurité, publicité)

L'idée d'un jumelage avec une autre ville européenne pour le salon d'art contemporain est conservée.

#### - Education

Deux projets sont conservés :

- la mise d'espaces de co-working jeune et l'allongement des horaires de la Médiathèque de Montrouge
- des interventions d'hommes et femmes politiques dans les écoles pour expliquer leur rôle et engagement ou des interviews à poster sur les réseaux sociaux.

#### - Sport

Le pôle sport a pour mission avec l'appui du pôle communication de mettre en avant les différents événements et complexes sportifs déjà existants à Montrouge. Deux projets sont jugés intéressants :

- la rénovation du plateau de la solo
- un appel aux dons ou un achat de matériel sportif pour les établissements scolaires.

#### - Ecologie

Plusieurs idées sont retenues :

- Faire un stand jeune de recyclage dans une brocante. Il faut se renseigner sur la possibilité de faire de la vente ou non.
- Journée « ramassage d'ordures »
- Sensibilisation dans les écoles avec par exemple, la présentation des fresques du climat ou un exposé sur l'impact de la Fast Fashion.

Le pôle **communication** permet de centraliser la communication externe et de créer une identité visuelle du Comité Consultatif des Jeunes. Chaque communication et publication passe par lui et tout besoin d'un

pôle en termes de communication ou publicité doit lui être présenté. Il doit être composé de membres dynamiques. A cet effet, les membres du CCJ décident que les personnes intéressées devront se présenter à la prochaine réunion plénière et être élues à la majorité.

Les membres présents se répartissent dans les pôles :

- Dans le pôle culture, Carla, Kotaro, Sébastien, Thomas et Salomé. Sébastien LEGOFF, Thomas MATSOUELE, Carla MIRANDA-AIRES, Kotaro POUYON et Salomé PUGNET
- Dans le pôle éducation, Alice LELEUX, Abtine MOVASSAGHI et Mame-Safiétou N'DAO
- Dans le pôle sport, Xavier-Lucas AKAFU AGNIMEL et Mathilde AMOUROUX
- Dans le pôle communication, Sébastien LEGOFF et Thomas MATSOUELE

Aucun membre ne rejoint le pôle écologie pour l'instant.